

L'honorable Lowell Murray (leader du gouvernement et ministre d'État (Relations fédérales-provinciales)): Honorables sénateurs, à propos du premier ministre Wells, je ne peux que répéter ce que j'ai dit publiquement, soit qu'il m'a assuré à de nombreuses reprises au cours de la semaine, car je me suis souvent entretenu avec lui, que le vote aurait lieu jeudi soir ou tôt vendredi matin. Il l'avait aussi assuré à d'autres. Je n'aurais donc pas eu d'hésitation à le répéter aux dirigeants du Manitoba, si je le leur ai bien répété. Je ne me souviens pas l'avoir fait, mais je n'aurais pas eu d'hésitation à le faire.

J'ai parlé à deux des dirigeants politiques du Manitoba à diverses reprises au cours de la semaine. Finalement, le vendredi soir, je leur ai parlé à tous les trois, qui étaient réunis dans le bureau de . . .

Le sénateur Olson: Ils étaient dans le bureau du premier ministre.

Le sénateur Murray: Le bureau du premier ministre à Winnipeg.

La situation au Manitoba devrait être évidente pour mon honorable ami, qui a de l'expérience et se considère comme un expert de la procédure.

Le sénateur Olson: Non, je ne me considère pas comme tel.

Le sénateur Murray: Les dirigeants du Manitoba reconnaissent que par inadvertance et par malchance, cette province a connu un problème de procédure; la situation n'était pas attribuable uniquement à un manque d'unanimité. *Le Feuilleton* contenait, semble-t-il, des avis ou des motions incorrects. Le gouvernement m'a dit qu'il avait notamment reçu des conseils des services du greffier de l'assemblée législative et une décision de la présidence qui les avait pris par surprise. Dans le courant de la semaine, on a raté diverses occasions de présenter des avis de motion. Au moins deux des dirigeants me l'ont dit à différentes occasions.

Ainsi, les députés de l'assemblée législative du Manitoba n'ont pu, avant mercredi, discuter de l'Accord du lac Meech et encore moins se prononcer sur ce dernier. Les dirigeants ont décidé que si 3 000 ou 4 000 personnes s'enregistraient, afin d'être entendues par un comité législatif, on devrait les entendre toutes. Je me suis opposé à cela publiquement et en privé. Étant donné le fait que les circonstances et la question étaient très graves, qui en avait tenu, plusieurs mois auparavant, des audiences publiques par le biais d'un groupe de travail composé presque entièrement de députés de l'assemblée législative et que les trois chefs de parti avaient invité instamment, à l'aide d'arguments très forts, les députés à se prononcer en faveur de l'Accord du lac Meech, on pouvait, selon moi, invoquer les mêmes arguments, afin de faire en sorte que l'Accord soit adopté avant le 23 juin. C'est ce que j'ai dit au premier ministre Filmon, à M^{me} Carstairs et à M. Doer.

Le sénateur Olson: Cela ne s'arrête pas là. En fait, certains renseignements transmis au cours de la conversation en question étaient faux. Tout d'abord, vous avez déclaré que le premier ministre Wells vous avait assuré qu'un vote aurait lieu à 11 heures ce matin-là. Il est presque incroyable que le sénateur Murray n'ait pas compris que les communications téléphoniques sont très faciles entre Winnipeg et St. John's. Lorsqu'on a vérifié auprès du premier ministre Wells, il a déclaré qu'aucun engagement de ce genre n'avait été pris.

• (1600)

En outre, je voudrais demander au leader du gouvernement de bien vouloir nous faire part des autres tactiques auxquelles il a eu recours. Dans la plupart des cercles, on qualifie les tactiques utilisées contre les chefs des partis politiques en question d'«intimidation économique.» Ils ont été forcés de faire ce qu'ils ne voulaient pas faire, c'est-à-dire suspendre leur Règlement pour présenter une motion visant à passer outre à l'obstruction d'Elijah Harper et voter sur l'accord sans la tenue d'audiences publiques. M'étant entretenu avec un certain nombre de personnes, il n'y a absolument aucun doute dans mon esprit que c'est le genre de tactiques qu'utilise le sénateur Murray et qu'il a utilisées avant vendredi.

Le sénateur Murray: Honorables sénateurs, le sénateur s'engage sur un terrain glissant en tenant pareils propos. D'abord, il m'attribue à tort certaines déclarations. Je tiens à répéter . . .

Le sénateur Olson: Contentez-vous de répondre! Leur avez-vous dit cela oui ou non? Répondez donc à la question ou, du moins, essayez d'y répondre!

Le sénateur Flynn: Règlement!

Le sénateur Murray: Honorables sénateurs, si j'ai dit au premier ministre Filmon, à M^{me} Carstairs et à M. Doer que j'étais convaincu que le premier ministre Wells tiendrait le vote jeudi soir ou vendredi matin, c'est que j'en avais obtenu l'assurance à maintes reprises. Je ne pense vraiment pas que le premier ministre Wells oserait nier m'avoir donné cette assurance à plusieurs reprises au cours de la semaine ni l'avoir fait à d'autres, dont le premier ministre Mulroney. Pas plus tard que jeudi, il a donné l'assurance au premier ministre que le vote aurait lieu vendredi. Je n'en doute pas un seul instant et je suis convaincu que M. Wells ne contesterait pas mon exposé des faits parce qu'il m'a donné si souvent son assurance.

Laissez-moi exposer les circonstances dans lesquelles j'ai obtenu cette assurance. M. Wells a fait valoir qu'il fallait que le premier ministre Mulroney accepte son invitation de s'adresser à l'Assemblée législative de Terre-Neuve. Il est bien connu que beaucoup de gens lui ont déconseillé de le faire. Au moins deux ou trois ministériels du gouvernement de Terre-Neuve le lui ont déconseillé publiquement, au réseau de télévision national par dessus le marché.

Bien sûr qu'il en a été question dans mes conversations téléphoniques avec M. Wells, qui m'a appelé plusieurs fois pour parler de la visite éventuelle du premier ministre du Canada à l'Assemblée législative de Terre-Neuve. Dans ces discussions, j'ai mentionné à M. Wells les déclarations qu'il aurait prétendument faites en Nouvelle-Angleterre quand les premiers ministres des provinces de l'Atlantique sont allés rencontrer le gouverneur de cet État. Il aurait déclaré qu'il pourrait bien ne pas mettre l'Accord du lac Meech aux voix à l'Assemblée législative de sa province. Chaque fois que je lui en ai parlé, et c'est arrivé plusieurs fois, il m'a assuré qu'il procéderait au vote le jeudi soir ou le vendredi matin. Il m'a dit que la seule chose qui pourrait empêcher la tenue du vote serait que le premier ministre du Canada ou celui du Manitoba déclarent l'échec du processus. Je lui ai dit que cela ne se produirait pas. Cependant, vendredi matin, il m'a même téléphoné expressément pour me dire qu'il songeait à revenir sur